

17 octobre 1988 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Toast prononcé par M. François Mitterrand, Président de la République, au dîner offert en l'honneur de M. Haim Herzog, Président d'Israël, sur l'amitié franco-israélienne et la position française à l'égard du problème palestinien, Paris, Palais de l'Élysée, lundi 17 octobre 1988.

Monsieur le Président,

- Madame,

- Nous célébrons ce soir la première venue d'un Président d'Israël en France et, Madame, vous avez ajouté à cet événement le charme aussi de votre présence. Nous savons que, l'un et l'autre, vous connaissez et pratiquez la culture française et cela va déjà dessiner deux thèmes qui faciliteront ce que j'ai à vous dire ce soir.

- Je ressens votre venue avec une particulière gravité et c'est un honneur de vous accueillir, ainsi que les personnalités qui vous accompagnent, qui sont venues de votre pays ou qui sont déjà dans vos ambassades ou vos différents organismes. Ils sont les bienvenus en ce palais de l'Elysée.

- J'étais déjà, il y a six ans, le premier chef d'Etat français à sceller par une visite d'Etat dans votre pays, l'amitié qui lie nos deux peuples. Et votre histoire personnelle, monsieur le Président, ajoute encore à la portée symbolique de votre présence parmi nous. Car, en juin 1944, jeune officier des armées de libération qui venaient débarquer sur notre sol, en Normandie, exactement à Arromanches, vous étiez de ceux qui ont fait partie des premières vagues, qui ont contribué largement à la liberté de la France. Je crois qu'il n'est pas indifférent à la mémoire et au coeur de mes compatriotes que l'on sache cela. Le premier chef d'Etat d'Israël à venir en France a illustré par son propre combat ce que l'on attend de la démocratie retrouvée : dignité, liberté, et autant qu'il est possible, assurément, fraternité.

- L'amitié de nos deux pays se nourrit depuis quarante ans de franchise. Nous avons retrouvé la commodité du dialogue. Ce que nous avons à nous dire, nous nous le disons. Et vous me permettrez, en cette circonstance, de rappeler un certain nombre d'événements que j'ai vécus et qui m'ont permis de mieux connaître sans doute ou de mieux comprendre ce qu'a été l'avènement parmi les nations, d'Israël.

Je me souviens de ces premiers jours lorsqu'en 1947 nous entendions parler d'Israël après avoir connu le combat de nombreux juifs français sous l'occupation. Ils étaient Français, ils aimaient notre pays, ils avaient gardé aussi l'amour profond de leurs origines. Certains d'entre eux que je connaissais souhaitaient prendre part à la naissance de cet Etat. Certains sont partis aussi par l'Exodus. Je me souviens d'un débat qui eut lieu au conseil des ministres de la République Française, - conseil auquel je participais, en 1947 je le rappelle - où à la demande d'un autre pays - un pays ami - la question posée était qu'il convenait de refuser aux émigrants de l'Exodus de toucher terre ou, s'ils touchaient terre, qu'ils fussent immédiatement hors d'état de continuer leur route. Je me souviens que nous avons été quelques uns, assez peu nombreux, à demander à cette époque aux principaux responsables du pays de refuser un tel choix et donc de faire savoir, ce qui a été fait, aux émigrants que s'ils touchaient terre en France, ils y seraient bien reçus mais

surtout qu'assurément ils pourraient continuer leur route jusqu'à la terre de leurs vœux. Voilà quel était ma première relation politique, cette affaire de l'Exodus que j'ai vécue personnellement avec tant de passion. Et figurez-vous que c'est à moi qu'il a été donné d'annoncer au nom du conseil des ministres - j'étais jeune à l'époque, on réserve généralement ce rôle aux plus jeunes, peut-être parce que c'est un rôle ingrat - au monde la reconnaissance de l'Etat d'Israël par la France.

- Je crois que notre pays devait être l'un des premiers à le faire après toutefois l'Union soviétique. Je rappelle ces choses comme cela, il est bon de s'en souvenir.\

En 1981 j'ai estimé devoir tenir l'engagement que j'avais pris, aller en Israël et témoigner officiellement au nom de notre peuple de la véritable reconnaissance définitivement admise, celle aussi du cœur et de l'esprit, en effectuant un voyage d'Etat dans votre pays. Ce qui a été fait en 1982. A partir de là, j'avais eu le plaisir de vous rencontrer, vous siégiez vous-même à la Knesset. J'ai donc eu l'occasion de m'exprimer du haut de la tribune de votre Assemblée, j'avais précisé les points de vue de la France et je me permettrai d'en rappeler les éléments principaux puisque malheureusement les données n'ont pas tellement changé.

- Entre temps j'avais demandé en tant que Président de la République de mettre fin à tout ce qui aurait pu ressembler en France, ou par le canal de la France, au boycott commercial qui ne me paraissait pas supportable d'un Etat à l'autre, d'une démocratie à l'autre. Et ainsi nos liens se sont rétablis de telle sorte qu'un climat de confiance a pu s'instaurer. C'est parce que cette confiance était là qu'il m'a paru à l'époque nécessaire de dire exactement ce que je pensais de la situation qui était la vôtre dans cette région du monde.

- Je me sentais très sûr de la France et de ses sentiments à votre égard. Après tout, puisque nous allons célébrer le deuxième centenaire de la Révolution Française, peut-être pourrais-je rappeler en cet instant que c'est en 1789 qu'a été décidée l'émancipation totale des juifs de France et je ne saurais trop célébrer la mémoire de l'abbé Grégoire qui fut l'un des initiateurs d'une mesure libératrice d'une telle importance.

- Constamment vos vies ont été mêlées. Nous avons été formés nous-mêmes aux mêmes sources de la culture. Je me souviens du tryptique de Renan : aux Grecs la raison, aux Romains la force, à Israël le sens de Dieu ou la relation de l'homme avec l'âme des choses. Et bien l'âme des choses, nous l'apercevions ici-même en France d'une manière particulière. Israël, c'était l'accomplissement d'un peuple qui à travers plusieurs milliers d'années avait supporté plus que beaucoup d'autres, les épreuves, les souffrances de l'exil depuis deux-mille ans, c'était la diaspora. Peut-être ma génération qui vécut l'occupation de la France par des armées ennemies et surtout, peut-être, davantage encore, une tentative d'occupation de nos esprits par une idéologie pire que toute autre forme d'oppression, ressentait naturellement pour votre peuple et pour vous-même, face à l'holocauste, à l'immense malheur, aux souffrances innombrables, aux déchirements, à la rupture de civilisation, ce dont vous étiez, vos frères, vos soeurs, vos pères, vos amis, vos enfants, les victimes. Nous sentions comme un besoin de vous tendre la main et d'être avec vous sur la route qui vous amenait là où vous êtes, un Etat souverain, une nation libre, un peuple en marche.

- Ce rappel d'événements passés, cette communion autour de quelques idéaux enracinés en nous, on les retrouve partout. Derrière moi, une tapisserie, c'est Esther. Qu'a-t-elle donc fait ? Vous le savez. Elle aussi, c'était à la fois l'amour et la liberté, vertus universelles. Eh bien ! tandis que nous parlons, nous vivons parmi ces symboles ou ces souvenirs de l'histoire qui ont marqué la vôtre, qui ont marqué la nôtre.\

Ce récit m'autorise à vous parler de la même façon que je l'ai fait en 1982 à la Knesset. J'avais remarqué cette apparente contradiction de ma démarche. J'étais en Israël, c'était nouveau. Cela plaisait ou bien scandalisait. On ne voyait que cela : le Président de la République Française en visite en Israël. Et j'ai dû constater avec humilité que cette présence était seule écoutée tandis que mes paroles ne l'étaient pas.

- A la tribune de votre Assemblée, j'ai célébré comme je le fais ce soir, vos vertus. J'ai exprimé mon souhait ardent de vous voir réussir dans vos entreprises, de continuer de défendre votre et

vos libertés, de protéger à jamais ce que vous êtes et ce que vous représentez. Et en même temps, après avoir affirmé, formule presque rituelle mais qui ne l'est pas pour moi, qu'Israël, selon les termes des Nations unies, avait le droit de vivre en paix derrière des frontières sûres et reconnues. J'avais bien entendu ajouté que les Palestiniens avaient le droit de vivre dans une patrie sur une terre qu'ils estiment être la leur et d'y édifier les structures, le cas échéant d'Etat, qui leur conviendraient.

- Quand je me souviens qu'à ce moment-là, ma présence seule comptant, j'avais terminé mon discours sous les acclamations du Parlement, j'avais bien pensé que l'on avait été distrait sur le contenu de mes propos mais que l'essentiel était dit, c'est-à-dire non point ce que j'avais dit mais ce que j'avais fait.

- Et la presse arabe, partout dans le monde arabe a vite relevé la présence de ce chef d'Etat en Israël, avec la même distraction sur le contenu de mes propos. Cela amène à de justes mesures sur l'idée que l'on se fait de l'influence que l'on a lorsque l'on prononce un discours. J'ai, au demeurant, le même sentiment ce soir. Mais j'avais dit cela, il a fallu plusieurs mois, pour que les bruits s'étant apaisés, on s'aperçoive que j'avais en effet souhaité, après avoir affirmé ce qui était ressenti comme vrai par tous les Israéliens - et ils avaient raison - que j'aime votre peuple, que j'aime sa civilisation, que j'aime son courage et son intelligence. Mais qui pourrait ne pas éprouver une profonde préoccupation devant ce fait historique, à la fois douloureux, admirable et qui paraît souvent insoluble : deux peuples pour une même terre.

- A partir de là, toutes les hypothèses sont permises. Chacun prend sa plume ou un crayon, dessine une carte, tranche dans le vif, un peuple, et la frontière passera par ici ou par là. J'abandonne. Je ne m'en sens pas capable. Au demeurant, c'est à ceux qui vivent là-bas de se déterminer eux-mêmes. Mais, nous sommes, tant d'années plus tard, exactement dans la même situation. Façon de parler, car les situations douloureuses qui durent s'aggravent. Il faut encore répéter ce soir, qu'il ne peut pas y avoir de paix dans le conflit entre Israël et les pays voisins dans l'acceptation d'une situation qui mettrait en péril la sécurité d'Israël. C'est une règle simple. L'appréciation diverge à partir de là. Qu'est-ce qui met en péril Israël ? Il faudra bien que l'on en juge, mais l'idée centrale elle est là et je le dis hautement devant vous : la France n'acceptera jamais de contribuer à la mise en péril d'Israël, ce qui veut dire qu'elle sera au côté d'Israël, si cette sécurité est en danger.

Mais voilà, elle sera au côté d'Israël dans les assemblées où nous siégeons, où la France est un membre permanent du Conseil de sécurité. Elle est un des grands pays du monde dont la voix est entendue, et elle témoignera pour Israël. Mais l'on ajoute aussitôt, c'est l'autre volet du diptyque : et les Palestiniens ? ils ont vécu sur cette terre ou ils y vivent encore. Ils l'aiment. Ils voudraient que leurs enfants puissent y perpétuer leur histoire. Seraient-ils un peuple interdit de patrie ? Que feront-ils de cette patrie ? Nouveau danger pour Israël ? Peut-être. Alors, à eux de dire aussi franchement ce qu'ils veulent et de reconnaître le principe que je viens d'énoncer : aucune paix ne sera possible si le projet palestinien exprimait par ceci ou bien par cela la disparition d'Israël, la liquidation, comme on l'entend trop souvent dire.

- Je pense aussi que si finalement, les principaux responsables palestiniens sont bien décidés à reconnaître cette existence, ce serait peut-être plus sage qu'ils le disent. Mais, c'est un jeu diplomatique : qui parlera le premier ? Et il y a aussi les opinions publiques.

- Nous vous parlons de cela parce que nous vivons ce drame intensément. Et nous pensons que vous êtes comme nous peïnés ou déchirés chaque fois qu'il est annoncé qu'ici ou là sur quelques points où Israël exerce son autorité, des hommes, des femmes, des enfants ont été victimes de ce profond malentendu. Je ne vous en parlerais pas davantage, je connais au demeurant, monsieur le Président, suffisamment vos sentiments.

- J'ai longtemps pensé que le meilleur dialogue, c'était le dialogue direct. J'en doute davantage aujourd'hui, puisqu'il ne s'est pas engagé. Mais, je pensais qu'il appartiendrait peut-être aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité d'exercer une sorte de mission préparatoire qui permettrait un jour de réunir l'ensemble des parties prenantes, ceux de la région, qui sont directement intéressés par ce débat, parce qu'ils en vivent, parce qu'ils en souffrent. C'est la conférence internationale. Je sais qu'elle n'est pas acceptée par la plupart des représentants de

.....

votre pays, ni par tous les membres permanents du Conseil de sécurité, mais je continue de penser que c'est là que le dialogue pourrait s'instaurer directement à l'intérieur de cette conférence pour parvenir à la fois à répondre au besoin des peuples et des Etats qui se trouvent aujourd'hui affrontés, et en même temps pour disposer de la garantie d'un certain nombre de grandes puissances, dont on sait bien que leur caution peut-être utile.\

Mais, nous avons tant d'autres sujets de conversation qu'il conviendrait de ne pas s'arrêter là. J'insiste sur ce point, c'est aux populations et aux Etats de cette région du monde que de décider eux-mêmes de leur destin. Nous, nous sommes loins tout en étant proches.

- Nous avons à donner notre avis, d'autant plus que la paix du monde peut en subir les conséquences. Car votre région - vous le savez bien monsieur le Président - est troublée par bien d'autres conflits. La guerre entre l'Irak et l'Iran dont on ne peut dire qu'elle soit véritablement achevée. La mort de millions d'hommes. Des désastres qui s'en sont suivis, des actes irréparables.

- Je me suis réjoui, il y a maintenant pas mal d'années, lorsque j'ai vu autour de l'accord Camp David, l'Egypte et l'Israël se rapprocher. Je crois même à avoir été un des rares hommes politiques français - on me pardonnera de le rappeler - à avoir approuvé cet accord. Non pas spécialement dans ce qu'il contenait touchant aux Palestiniens, car j'ai toujours pensé que l'on ne pourrait pas décider de leur sort sans eux, mais pour ce qui touchait à la réconciliation de deux peuples, qui, puisqu'ils avaient eu le droit de se faire à la guerre avaient quand même bien le droit de se faire la paix, sans demander la permission de personne.

- Je crois que c'est un bon exemple. Nous souffrons en France, pour des raisons historiques que chacun connaît ici, de la situation du Liban. Déchiré mais d'abord entre les ambitions étrangères. Aussi, sans doute parce qu'à l'intérieur de ce pays, les Libanais qui devraient avoir le dernier mot pour décider de ce qu'il conviendra de faire pour que se rétablisse la souveraineté, l'unité, l'indépendance du Liban, se trouvent souvent partagés entre des ambitions contraires. Et, je veux répéter ici la sollicitude de la France, la peine que nous avons devant ces déchirements, et la volonté que nous avons de contribuer autant qu'il nous est possible à la réconciliation comme au respect des principes que je viens d'énoncer.

- Oui, c'est une région traversée d'épreuves, lourde de périls. Et, vous, vous êtes là, peuple peu nombreux, décimé, meurtri, animé d'une admirable volonté, capable de dominer le temps, le siècle, de défricher une terre, de bâtir la prospérité, de créer une démocratie, bref de prendre place à nouveau, et au premier rang, dans l'histoire.\

Vous êtes, monsieur le Président, le représentant de ce peuple que j'essaye de décrire, et qui à travers quelques millénaires a nourri, et notre mémoire collective, et notre imagination. Vous avez accompli une tâche immense, et vous-même, jeune homme appelé à vous rendre dans les pays où votre père 'ancien grand rabbin askhenaze d'Israël' devait vous conduire. Ce père qui a laissé une trace si profonde, non seulement auprès de ceux qui l'on connu, mais de ceux qui ont su ce qu'il valait, entouré lui aussi du respect, qui aujourd'hui, monsieur le Président, vous entoure chez vous. Et quand je dis vos concitoyens, j'entends bien dans ce kaléidoscope, l'intégralité des origines, des religions. Les passions s'arrêtent à votre porte, et chacun sait qu'elle lui est ouverte et que le Président de l'Etat d'Israël aura toujours un dialogue ouvert avec chacun des siens, sans préférence aucune.

- Et, c'est parce que vous êtes là pour la deuxième fois, parce que vous avez été reconnu non seulement comme un homme très attaché au combat légitime de son peuple, parce que vous avez été mêlé, mais aussi parce que vous en avez déjà dépassé les contours, pour rechercher les synthèses nécessaires, celles de l'histoire, celles de l'avenir, c'est pour cela que, avec une grande confiance, une grande estime, et beaucoup d'amitié, je vous souhaite la bienvenue en France.

- Mesdames et messieurs, je vais lever mon verre selon un geste très traditionnel. Lever mon verre pour célébrer l'amitié de deux pays. Amitié que je proclame à nouveau ici ce soir. Les voeux que je forme pour que la paix rejoigne la liberté et la démocratie. La confiance que j'ai dans les décisions qui sont vos, le plaisir que nous avons, madame, et vous monsieur le Président, de vous avoir à nos côtés et pendant plusieurs jours. Paris, me semble-t-il se fera lumineux pour

accueillir les messagers du peuple d'Israël. Et, c'est à ce peuple que je pense maintenant pour dire bonne chance, prospérité, réussite au peuple d'Israël, pour s'accomplir selon les principes qui sont les siens, et qui s'appellent du même nom, justice et liberté.\